

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18398 - 71ÈME ANNÉE

Un parlementaire s'implique pour favoriser une issue à la grève dans le BTP

## Crise à La Réunion : Paul Vergès écrit à François Hollande



**Le sénateur de La Réunion a écrit mercredi au président de la République pour qu'il intervienne afin de débloquer la situation à l'origine du conflit dans le BTP, qui touche aujourd'hui toute La Réunion. Paul Vergès met aussi en évidence une atmosphère de crise qui concerne tous les secteurs de notre société. Une conférence à réécouter sur [KanalRéunion.com](http://KanalRéunion.com)**

**P**aul Vergès a donné hier son opinion sur ce qui s'est passé depuis une semaine à La Réunion. Tout part d'un phénomène qui aurait dû être normal, la négociation entre salariés et patrons du BTP. Le sénateur note que cette situation due par l'attitude d'un interlocuteur : aucune augmentation de salaire en 2016 avait dit le patronat

dans la presse bien avant l'ouverture des négociations. La position s'est confirmée dès l'ouverture officielle des discussions. Ce conflit s'est étendu à toute La Réunion avec des barrages filtrants dans plusieurs régions, les transports voient leur activité diminuer, toute l'économie est impactée. La solidarité s'est développée sous

différentes formes. Ceux qui sont dans les embouteillages disent en substance : ils ont raison même si ça nous cause des retards. Rares sont les mises en cause des grévistes, indique le parlementaire qui voit donc une sympathie de l'opinion. La solidarité des dockers depuis hier pourrait être un élément décisif. Le conflit concerne les élus,

les 24 communes subissent les conséquences de ce conflit mais aucune prise de position du Conseil départemental, responsable du social. Pas un mot sur l'arrêt des chantiers du logement. Ni de la Région qui est responsable de l'aménagement du territoire. Et encore moins des parlementaires. Ils n'ont fait que prendre des paroles.

Mais au-delà du BTP, Paul Vergès note un mouvement qui concerne toutes les classes sociales de notre société, avec en particulier le conflit social dans une banque et les manifestations suite à la modification des transports publics dans les communes de la CINOR. C'est le signe d'une atmosphère de crise qui concerne tous les secteurs de notre société, indique le sénateur.

Dans les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, les usagers du bus ont choisi de dresser des barrages, car cela reste la dernière forme d'expression avec laquelle ils peuvent se faire entendre. Et à la différence de la grève du BTP, la police est intervenue et des affrontements ont eu lieu. Tout comme pour le Bâtiment, l'origine de la crise est un refus du dialogue. Les horaires et les lignes ont été changés sans consulter les personnes concernées. Les témoignages des victimes révèlent la détresse des plus pauvres.

### Tout part du refus de dialogue d'un syndicat de patrons

Le sort de La Réunion est en cause, souligne le sénateur qui indique qu'il faut réfléchir aux conséquences sur l'attitude de repli des élus qui refusent de prendre position.

« Compte tenu de tout cela et du blocage du dialogue à La Réunion, j'ai été obligé de m'adresser à l'État, au président de la République et aux ministres concernés (Intérieur, Travail ou Outre-mer) », annonce Paul Vergès, démarche faite mercredi.

La première réponse est venue d'un accusé de réception du cabinet de François Hollande à l'Élysée. Les autres ministres ont fait la même réponse.

C'est l'espoir que le gouvernement prendra les mesures nécessaires face aux blocages de La Réunion.

Car « tout découle d'un syndicat de patrons qui refuse de discuter », une attitude incompréhensible en France pour tout patron d'entreprise. Paul Vergès souhaite donc que le gouvernement intervienne pour débloquent le dialogue social à La Réunion, pour que l'on ouvre des négociations et que l'on arrête avec les ultimatums.

Ce blocage est d'autant plus grave que depuis 15 jours, c'est la grève générale à Mayotte. L'initiative que vient de prendre le gouvernement est de dépêcher un interlocuteur, précédé par des renforts de gendarmes mobiles. George Paul-Langevin, ministre des Outre-mer souligne que l'initiative du ministère de l'Intérieur est importante, car il existe des difficultés en Guyane, en Nouvelle-Calédonie et en Guadeloupe.

C'est la crise dans tout l'outre-mer, le mécontentement général et des conflits ouverts.

### Menaces sur la filière canne-sucre

Même si une issue favorable est trouvée rapidement au conflit dans le BTP, cela ne remet pas en cause une situation qui s'aggrave. Le FMI dit ses inquiétudes, et envisage une relance possible de la crise économique mondiale.

Pour l'avenir immédiat, c'est aggravation de l'impasse à La Réunion. Au sujet du projet de loi sur l'égalité réelle, Paul Vergès note que les 70 ans de départementalisation n'ont pas permis de réaliser l'égalité réelle, si on ajoute 25 ans, alors cela voudrait dire un siècle pour réaliser les objectifs de la loi du 19 mars 1946.

L'objectif est-il de réaliser l'égalité réelle dans 25 ans ou de récupérer des voix en 2017 ? Des éléments amènent à s'interroger.

Pour la filière canne-sucre, l'accord signé l'an dernier entre l'État, les industriels et les planteurs ne rétablit pas les quotas et le prix garanti. Allons-nous vers la même situation qu'en France avec la crise des éleveurs provoquée par la fin des quotas pour le lait et la viande ?

Le danger des APE (Accords de partenariat économique) se précise. 28 États, y compris ceux de la COI, ont signé un accord d'intégration économique. L'objectif fixé par eux et

l'Union européenne est de créer un marché commun. Dans ce cadre, les accords commerciaux ne pourront pas être remis en cause par l'Organisation mondiale du Commerce, note Paul Vergès.

### Comment sauver l'essentiel ?

Avec cette intégration, ce sera la fin des taxes et des quotas à l'intérieur de cet ensemble de plus de 600 millions d'habitants d'une part, et de l'Union européenne d'autre part. L'UE compte en bénéficier pour ses exportations de produits industriels et de services, précise le parlementaire.

Quand l'Union européenne aura un commerce libre avec Madagascar, Mozambique et les pays voisins de La Réunion, il y aura des conséquences pour La Réunion, car elle est un marché attirant pour tous ces pays. À 800 kilomètres de ses côtes, elle aura un pays émergent 55 fois plus peuplée qu'elle. C'est un bouleversement considérable au sujet duquel la classe politique réunionnaise est bien silencieuse.

Au cours du délai prévu pour atteindre l'égalité réelle, soit 25 ans, l'environnement de La Réunion changera profondément. Madagascar dépassera 40 millions d'habitants, la Tanzanie en aura 130 millions en 2050, le Mozambique dépassera 50 millions.

Pour Paul Vergès, le problème est de voir comment sauvegarder les acquis sociaux de l'intégration avec l'arrivée de la liberté de commerce avec les pays voisins. C'est pour le sénateur le rendez-vous capital : « pouvons-nous nous intégrer dans le monde nouveau et le concilier avec les acquis obtenus depuis 70 ans ».

**M.M.**

# Édito

## L'impasse

Le BTP vit son 8e jour de grève générale. Hier, une réunion sous la présidence du préfet a pu faire quelque peu évoluer la situation. Les représentants des travailleurs ont proposé une hausse des salaires de 2,4 %. Pour sa part, la FRBTP a avancé le chiffre de 1,6 %. Une nouvelle rencontre est prévue aujourd'hui, le mouvement se poursuit.

Plusieurs événements sont intervenus pour que le patronat sorte de son intransigeance. Mercredi, Paul Vergès a écrit au président de la République et à plusieurs ministres pour qu'ils interviennent afin de lever le blocage. Hier, les dockers ont décidé d'entrer en grève générale par solidarité avec leurs camarades du Bâtiment. L'extension du conflit et l'implication concrète d'un parlementaire dans la bataille ont donné une nouvelle dimension à une grève née d'une position totalement archaïque du patronat.

En effet, comment peut-on imaginer imposer un gel des salaires avant toute discussion comme l'annonçait le patronat ? Ce dernier portera donc une lourde responsabilité dans les événements qui ont suivi. C'est cette intransigeance qui est à l'origine de la grève et des blocages de route. Ce n'est donc qu'au bout d'une semaine que l'État est intervenu pour obliger les patrons à revenir discuter.

À Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, la société qui gère le transport public de la CINOR a changé les horaires et les trajets des lignes. Là aussi, c'est la tentative du passage en force dans l'objectif de faire économies. Cette fois, ce sont les plus pauvres qui sont visés. Ce mépris a conduit également à des barrages.

C'est ce même refus du dialogue qui a provoqué la dégradation de la situation à Mayotte. Les syndicats demandent l'égalité réelle, c'est-à-dire en particulier l'application du Code du Travail, l'égalité des prestations sociales et la hausse des retraites. Le mouvement avait commencé en novembre dernier. Il avait été interrompu à cause de l'état d'urgence. Mais il a repris le 30 mars dernier faute d'accord. Depuis, les syndicalistes et les élus se sont heurtés à un mur. Directement interpellé, l'État n'a ouvert aucune discussion à Mayotte et la situation a dégénéré. Ce n'est qu'aujourd'hui que se tiendra une première rencontre. Elle aura lieu à Paris entre une délégation de l'intersyndicale et les différents ministères concernés.

Ces différents événements confirment une situation difficile. Elle est encore plus grave pour tous les Réunionnais qui sont exclus du droit à un travail. C'est l'impasse. Le système est à bout, il faut changer de politique.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Le Parti communiste réunionnais va réunir son Conseil politique

# PCR : « Il faut tout changer et maintenant ! »

**Le Parti communiste réunionnais souligne que la grève dans le BTP et le malaise perceptible dans toutes les couches de la population montrent que personne n'est épargné par la grave crise qui touche La Réunion. C'est pourquoi le PCR a décidé de réunir son Conseil politique dimanche, des décisions seront prises. Voici son communiqué publié ce 14 avril.**

**A**près déjà 7 jours de grève dans le BTP, il apparaît que tout est bloqué malgré la bonne volonté de l'intersyndicale de poursuivre les négociations pour arracher un salaire décent.

C'est un exemple qui illustre la gravité de la situation à La Réunion. Le malaise est perceptible dans tous les secteurs et touche toutes les couches de la population : les travailleurs du privé, du public, du

para-public, les jeunes et les plus fragiles.

Plus personne n'est épargné par cette crise sociale, économique et sociétale qui prend de l'ampleur et qui s'est généralisée. Pourtant, force est de reconnaître qu'à plusieurs reprises le PCR avait tiré la sonnette d'alarme et invité les uns et les autres à s'unir pour faire face à l'urgence sociale.

Il n'est pas trop tard mais plus aucun sursis ne sera accordé. Il faut tout changer et maintenant. C'est pourquoi et pour sa part, le PCR a décidé de réunir son Conseil Politique ce dimanche. Des décisions seront prises et elles seront portées à la connaissance de la population qui attend des réponses concrètes.

Fait au Port, ce jeudi 14 avril 2016  
Le Bureau de presse

## Communiqué du PCR

# L'étude comparative des prix ne reflète pas la réalité vécue par la population

**Dans une étude publiée hier par l'INSEE, les prix à La Réunion sont 7,1 % plus élevés qu'en France. Le PCR s'étonne de ce chiffre et estime qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par l'immense majorité de la population.**

**D**ans sa dernière publication sur la comparaison des prix entre La Réunion et la France métropolitaine, l'INSEE indique qu'en 2015, les prix à La Réunion sont 7,1 % plus chers qu'en France métropolitaine. C'est étonnant !

En effet, un journal local publie régulièrement la comparaison des prix entre un produit vendu ici dans une grande enseigne et le même produit vendu dans la même grande enseigne en métropole.

Trois exemples : du café soluble acheté 1.70 € en métropole, celui-ci est vendu 3.56 € à La Réunion, un écart de 109 % plus cher. Même chose pour du Perrier (6X1L), vendu 3,34 € en métropole, il est ici à

6,99 € soit encore 109 % plus cher. C'est également le cas pour du Petit Beurre, 103 % plus cher avec la France.

Pour ne prendre que ces trois produits de grande consommation courante, l'écart moyen des prix entre la France et La Réunion se monte à 107 %. Nous sommes donc très loin de l'écart annoncé de 7,1 %.

Par ailleurs, beaucoup de Réunionnais - es ont des connaissances en France ou s'y sont rendus - es. Ils peuvent donc constater par eux-mêmes que le coût de la vie est plus cher à La Réunion et dépasse largement les 7,1 %. Mieux encore, il se développe de plus en plus des achats par Internet et tous les consommateurs sont unanimes

pour dire que cette pratique est motivée par le fait qu'à La Réunion, les prix sont extrêmement élevés.

Il semble en conséquence que l'étude portant sur la comparaison des prix entre La Réunion et la France métropolitaine ne corresponde pas à la réalité vécue par l'immense majorité.

Cette inégalité de pouvoir d'achat trouve sa source dans la politique néo-coloniale que subit La Réunion depuis 70 ans. Un changement de régime politique est plus que jamais nécessaire.

Fait au Port, ce jeudi 14 avril 2016  
Le Bureau de presse

## Solidarité agissante des travailleurs face au refus de dialogue du patronat

# La grève générale lancée dans le BTP s'étend chez les dockers

La 7e journée de grève dans le BTP a commencé par une assemblée générale devant les grilles du Port-Est, aux côtés de la CGTR Ports et Docks. Les dockers ont voté l'entrée en grève illimitée, par solidarité avec les salariés du BTP qui luttent contre l'intransigeance du patronat.



Assemblée générale des dockers hier matin, la décision est prise : grève illimitée. (Photo A.D.)

Le 7e jour de grève dans le BTP a vu l'amplification de la mobilisation. Les travailleurs de ce secteur ne sont en effet plus les seuls à être en grève. Alors que le patronat semblait miser sur le pourrissement du conflit, cette méthode n'a fait que renforcer la détermination des salariés en lutte pour un meilleur partage des richesses qu'ils produisent.

Rappelons que la veille, la FRBTP ne s'était pas déplacée pour participer à une réunion de négociations à la Direction du Travail. Les travailleurs revendiquent une hausse des salaires de 2,9 %. Au sein du patronat, la FRBTP a dû faire évoluer sa position. Du gel des salaires à une augmentation de 1 % à compter du 1er avril. Mais la méthode reste l'ultimatum. La FRBTP affirmait en effet qu'elle ne viendra à la table des discussions uniquement pour signer un accord reprenant sa proposition.

### Le mouvement s'amplifie

Comme les jours précédents, les

travailleurs ont dressé des barrages filtrants à des carrefours stratégiques de la ville du Port, siège des principales installations des grandes entreprises qui dominent le secteur du Bâtiment et des Travaux publics à La Réunion.

Ailleurs dans l'île, d'autres actions ont eu lieu. Les travailleurs ont poursuivi la campagne d'explication auprès des chantiers qui tournent encore. Ils ont également établi un barrage à Petite île.

En début de journée, le Parti communiste réunionnais a publié un nouveau communiqué réaffirmant la solidarité avec les travailleurs. « C'est un exemple qui illustre la gravité de la situation à La Réunion. Le malaise est perceptible dans tous les secteurs et touche toutes les couches de la population : les travailleurs du privé, du public, du para-public, les jeunes et les plus fragiles », écrit le PCR, « plus personne n'est épargné par cette crise sociale, économique et sociétale qui prend de l'ampleur et qui s'est généralisée. Pourtant, force est de reconnaître qu'à plusieurs reprises le PCR avait tiré la sonnette d'alarme et invité les uns et les autres à s'unir pour faire face à l'urgence sociale ».

Lors d'une assemblée générale de la CGTR Ports et Docks tenue devant les grilles du Port-Est, les dockers ont décidé d'aller plus loin que le débrayage qu'ils ont observé mercredi en solidarité avec leurs camarades du BTP : ils ont voté le début d'une grève illimitée.

### Reprise des négociations à la Préfecture

En fin de matinée, Paul Vergès a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé avoir écrit au président de la République pour qu'il débloque la situation. Le sénateur a souligné la responsabilité du patronat dans ce conflit, ainsi que le développement de la solidarité avec les grévistes. « Tout découle d'un syndicat de patrons qui refuse de discuter », a expliqué le parlementaire qui a annoncé une action concrète et écrite.

Au cours de l'après-midi, les barrages ont été progressivement levés.

À 18 heures, les représentants des travailleurs et du patronat avaient rendez-vous à la Préfecture. Une réunion de négociations présidée par le préfet a alors commencé. Les positions ont évolué. Les syndicats demandent désormais une hausse de 2,4 %, et la FRBTP 1,6 %. Une nouvelle rencontre est prévue cet après-midi. Ce matin, les barrages sont maintenus, mais ils seront moins étanches. Si le patronat ne remet pas en cause son attitude, alors sa responsabilité sur les pertes économiques provoquées par la grève va s'amplifier de manière considérable. Car les travailleurs du BTP ne sont plus les seuls à être en grève, les dockers sont avec eux.

M.M.

## Plus de deux semaines de conflit sans négociations pour le moment

# Poursuite de la grève générale à Mayotte

**Situation toujours bloquée à Mayotte, une délégation de l'Intersyndicale est partie à Paris pour discuter directement avec le gouvernement. Pour les syndicalistes, pas question de lever les barrages malgré l'injonction du préfet. Un premier contingent de gendarmes venus de La Réunion est venu en renfort. La situation à Mayotte est si explosive qu'une mission du Sénat a dû annuler sa visite et rester à La Réunion.**



(Photo Mayotte Première)

**1** 6 jours de grève générale et toujours pas de négociations à Mayotte avec l'État directement interpellé. Les syndicats demandent que la population puisse bénéficier des droits inclus dans le statut de département qui est celui de Mayotte depuis 5 ans, au nom de l'égalité réelle. Ils revendiquent notamment l'application du Code du Travail, l'égalité des prestations sociales, la hausse des retraites et la même sur-rémunération qu'à La Réunion. Une délégation a quitté Mayotte pour aller discuter aujourd'hui directement avec le gouvernement.

### Intervention du préfet

Le mouvement a le soutien des élus de toutes tendances politiques, ainsi que d'une grande partie de la population. Il se manifeste notamment par des barrages sur les routes, où il n'est pas rare qu'il soit

tenu par des dizaines de personnes. Le préfet a pris hier la parole pour affirmer la priorité à l'ordre public. Des gendarmes sont venus en renforts de La Réunion. Le représentant de l'État a également appelé à la reprise du travail. L'action de l'État se limite donc à envoyer des forces de maintien de l'ordre pour lever les barrages tenus par les syndicalistes. Plusieurs opérations de ce type ont eu lieu hier. Des gendarmes ont notamment fait usage de gaz lacrymogènes. Cette méthode n'impressionne pas les syndicats. Joint par l'AFP, le syndicaliste CGT Roger Combarel a rappelé que « les consignes de l'intersyndicale sont claires : tant que les négociations à Paris ne donnent rien, on maintient les barrages partout où c'est possible, partout où il y a des militants. Si les barrages sont levés par les forces de l'ordre, ils seront rétablis cinq minutes après », a-t-il ajouté, sans appeler à l'affrontement. L'intersyndicale se réunira demain après-midi pour décider de la suite du mouvement, en fonction

des échanges que les syndicalistes mahorais auront eus avec les directeurs de cabinet des ministères concernés lors d'une réunion à Paris aujourd'hui.

### Nouveau soutien

Le mouvement a reçu le soutien de la FSU Réunion qui note que « ce nouveau département créé en 2011 est délaissé par le gouvernement. En matière d'assainissement, de logements et de scolarisation, les investissements sont très nettement en dessous des besoins. La politique d'austérité, la non-application du Code du Travail, du Code de la Sécurité Sociale, la cherté de vie, l'absence d'alignement des prestations sociales sur le droit commun, les sous effectifs chroniques dans les services publics, le recours massif aux emplois précaires sont des éléments d'une crise aiguë qui place le département au bord de l'explosion sociale ». Elle constate l'absence de dialogue de la part de l'État au bout de deux semaines de grève et souligne que « l'intersyndicale a su contenir les débordements, ce qui risque de ne plus être possible longtemps si le gouvernement ne réagit pas et persiste à se cantonner à un assourdissant silence ». Et de conclure : « la FSU Réunion apporte son soutien à la FSU Mayotte et à l'ensemble de l'intersyndicale dans laquelle elle est engagée pour plus de justice sociale et d'égalité à Mayotte, comme partout ailleurs sur le territoire français ».

La situation à Mayotte est si explosive qu'une mission du Sénat a dû annuler sa visite et rester à La Réunion.

## Billet philosophique

# Que faire d'un «pays qu'on enchaîne» comme La Réunion ?

Face aux graves problèmes économiques, sociaux, environnementaux, culturels et institutionnels dont souffrent de plus en plus de Réunionnaises et Réunionnais, des luttes sont menées actuellement dans tout le pays pour tirer la sonnette d'alarme à ce sujet auprès du pouvoir parisien et de ses complices à La Réunion. Parallèlement à ces actions de résistance, des réflexions sont également échangées entre nos compatriotes sur les causes de ces problèmes et sur les solutions à mettre en œuvre.

Ce fut le cas, par exemple, le mercredi 6 avril dernier lors d'un goûter-philosophie animé par le Cercle Philosophique Réunionnais à la médiathèque Benoîte Bouillard du Port sur la question : «Y a-t-il des leçons à tirer de l'esclavage ?». À cette occasion, une vingtaine de personnes — dont beaucoup de jeunes — ont notamment réfléchi à l'importance de la résistance des esclaves face aux horreurs de ce «crime contre l'humanité» qui a marqué près de deux siècles des 353 ans de l'Histoire du peuple réunionnais.

Un autre thème évoqué à ce sujet fut la question : reste-t-il des traces de l'esclavage aujourd'hui, vu la misère, les inégalités, les exclusions, le racisme et autres injustices dont sont victimes les descendants d'esclaves, d'engagés et autres colonisés... ? D'où cette question : kosa nou fé pour être fidèles à nos ancêtres résistants en combattant les oppressions et injustices de notre temps ? Et parmi les leçons à tirer de l'esclavage, ne s'agit-il pas de voir ensemble comment lutter pour changer la société injuste, violente et criminelle créée par le système néo-colonial en place depuis 70 ans ?

### «Votre serviteur»

Ces valeurs humaines fondamentales de solidarité et d'altruisme envers les personnes en difficultés furent valorisées de façon admirable lors d'une conférence animée le lendemain au Tamarun de La Saline les Bains par le philosophe fran-



Le philosophe autiste Josef Schovanec, lors de sa conférence du 6 avril avec l'association Autisme Réunion.

çais Josef Schovanec avec l'association Autisme Réunion. Durant cette rencontre, des appels importants à s'engager dans l'action en faveur des autres furent lancés : «Militeons pour une place des personnes autistes dans la société car elles sont souvent victimes de maltraitements».

Ce grand penseur, lui-même autiste, qui s'est présenté durant toute sa conférence comme «votre serviteur», a plaidé avec force pour la miséricorde, en déclarant notamment : «Le plus important dans la vie humaine c'est d'aider les autres dans le sens de la justice, de construire une société où les personnes différentes et exclues auront leur place, afin de permettre à tous les humains de franchir le cap de l'inclusion». Et à ce sujet, il a conclu en disant : «Non à l'extrême autisme de certains politiciens, qui se cachent dans des forteresses».

Ce message très fort et apprécié par le public a aussi été exprimé d'une certaine façon la veille au Collège de Bourbon à Saint-Denis, où le principal, Ibrahim Cadjee, et ses collègues enseignants ont organisé en partenariat avec l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie à La Réunion une cérémonie commémorative très émouvante. En effet, ce jour-là, a été rendu hommage aux Réunionnais Jean Joly et Teddy Piat, anciens élèves du Lycée Leconte de Lisle (actuellement Collège de Bourbon), résistants de la Seconde Guerre Mondiale et déportés le 6 avril 1943 dans les camps de concentration nazis de Neubrem puis Mauthausen.

Plusieurs allocutions ont été prononcées — en particulier par le sénateur communiste et ancien résistant Paul Vergès — pour appeler les collégiens présents mais aussi l'ensemble de la jeunesse réunionnaise à être fidèles aux combats pour la justice et la liberté menés par nos ancêtres depuis la naissance de notre peuple en 1663. D'où la talentueuse proclamation par une chorale de collégiens de ce célèbre «Chant des Partisans», l'hymne français aux mouvements de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale : «Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ? Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ? Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme». Allons réfléchir sur ce que nous faisons aujourd'hui d'un «pays qu'on enchaîne» comme La Réunion...

«C'est l'alarme»

Roger Orlu

# Oté

## Nou lé rokonésan : Bone ané 5117 zot tout ! Bone ané 5117 nout tout !

*Yèr l'éte zour d-l'an tamoul : in grann fête pou tout bann tamoul partou dsi la tèr. Inn grann fête, galman pou bann rényoné tamoul épi bann rényoné sak i san zot nana konm in gatih l'amityé avèk bann tamoul partou ousa zot i lé... in bon l'okazyon pou réfléshi in pé dsi la déstiné bann rényoné z'ot vyé famiy la sort dann l'Inn pou vni shé nou.*

*Dabor i fo ni koné la pa bann tamoul an parmi sak té pli rish ké la vni La Rényon. An kontrèr té sak lété pli pov : zordi i diré bann migran par la fors, par la malis, par la nésésité. Moin lé sir la promète azot dékrosh la line avèk lo dan, amenn in bone vi, dann in péi d'kokagn, pou armas l'arzan é pou rotourn shé zot pou rokomans z'ot vi dann z'ot péi an parmi z'ot famiy.*

*Pars zot la vni isi par kontra é lété prévi ké zot i rotourn shé zot avèk z'ot pékil kan z'ot tan té i sar fine fé. Mé l'angazis lé mantèr épi é la di azot rès pars l'avé poin l'arzan pou péyé. Kansa va péyé ? Domin, domin... mé zamé l'arzan i vien é kontra dsi kontra zot téi rès isi. Arzout èk sa kan zot i sava port plint avèk lo konsil bann z'anglé téi di bann z'angajé i sort l'Inn, i èm pléré pou arien-In kozman la travèrs lo tan ziska zordi si mi tronp pa .*

*Solman zot lété pa rogarda é zot l'amenn isi in bonp z'afèr nout patrimoine rényoné : kisoï la roljyon, kisoï la mizik, kisoï bann zistoir é bann lézann, kisoï la kuizine. Marsh dann fé sa in gran z'afèr pou nou ziska zordi. Z'ot transpirasyon la fé pous karo kann, la fé tourn l'izine, partou la antann z'ot tanbour... nou la pran z'ot zépis, z'ot tizane, z'ot plant médikaman, mèm konm di lo kont zot la rogard pou nou kisoï dann la sann, kisoï dann kart, kisoï ankor dann d'ot z'afèr.*

**Nou lé rokonésan : bone ané 5117 zot tout ! bone ané 5117 nout tout !**

**Justin**

« Lo vèr i grosi dan la vyann pouri. » - In kozman po la rout

Sa in drol provèrb touléka. I parl « lo vèr » : sa la pa in n'afè roshèrché ! I parl « la vyann pouri » : sa non pli, la pa in kékshoz ni èm. Mé sirman sa i vé dir kékshoz é i fo ni démay sa po trouv lo sans. Sans prop ? La pa bézoin tro kalkilé. Sans figiré ? Ni pé pans lo vèr i roprézant in mové z'afèr, in mové défo dann nout sosyété. Sirtou si la sosyété lé dékonpozé é la pa plis la n'ot, ké sète in bon pé péi, mé lé shoz i tourn pa ron avèk bann krime, bann vyol, épi la koripsyon. Dizon in pé partou lé konm Sodome é Gomor. Donk alon oz in sans pou so kozman-la ! Ni pé dir oplis la sosyété i tourn pa ron, i dékonpoz, oplis son bann vis i goumant an kantité épi an grosèr, oplis li gangrène la sosyété. Ala koman mi oi sa.